



DEPARTEMENT DU GARD
VILLE DE
BELLEGARDE
(30127)

SECURITE
PUBLIQUE/REGLEMENTATION/
CONTENTIEUX

ARRETE DU MAIRE

N° SRC 2024 - 072

OBJET :
ARRETE PORTANT INSTALLATION D'UN
RALENTISSEUR – 143 CHEMIN DU COSTE
CANET

Le Maire de la commune de BELLEGARDE

- ☞ **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2211.1 à L2213.6 ;
- ☞ **Vu** le code de la route, VU l'article R 610-5 du code pénal,
- ☞ **Considérant** qu'il appartient au maire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites des territoires de la commune,
- ☞ **Considérant** que dans le Chemin du Coste Canet, l'instauration d'un ralentisseur (PLATEAU OU PASSAGE SURELEVE) permettra de renforcer la sécurité en raison de la vitesse excessive,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Un ralentisseur du type passage ou plateau surélevé est mis en place au 143 Chemin du Coste Canet,

Article 2 :

Les prescriptions des articles 1 et 2 ci-dessus seront portées à la connaissance des usagers par l'implantation de panneaux A 2b, B 14 et A 13b.

Article 3 :

Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de la mise en place de la signalisation prévue aux articles 2 et 3. Les infractions seront constatées par les procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions du code de la route

Article 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Directeur général des services communaux, Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie et tous les agents

placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié le 12 décembre 2024 sous forme électronique sur le site de la commune (www.bellegarde.fr) et ampliation en sera adressée à :

- ☞ Monsieur le Préfet du Gard,
- ☞ Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie Nationale de BOUILLARGUES/BELLEGARDE,
- ☞ M. le Directeur Général des services municipaux,

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde.

